



Petit guide de la basse vision

Les 6 principes
d'accessibilité



Les 6 principes d'accessibilité

Le contexte

Afin de se repérer et de s'orienter en toute sécurité, une personne déficiente visuelle a besoin d'un environnement adapté selon les 6 principes suivants.

En pratique



1. La sécurité

L'appartement ou l'espace public est aménagé afin d'éviter tout risque d'accidents :

- Angles arrondis et non saillants
- Portes coulissantes
- Ouverture des fenêtres en imposte



2. La lumière

Les sources lumineuses sont munies de protections anti-éblouissement. Une attention est portée sur le type de luminaire, son emplacement et son orientation, l'intensité lumineuse et la température de couleur. L'homogénéité de l'éclairage est primordiale.

- Bandeau LED, éclairage automatique à l'intérieur des placards à l'ouverture
- Stores anti-éblouissement
- Plafond et murs clairs



3. Le contraste

Les couleurs utilisées dans l'environnement sont associées avec un contraste minimum de 70%.



- Poignées de portes et robinets
- Interrupteurs
- Plinthes et embrasures de portes

4. Le grossissement

Les outils de grossissement et les moyens auxiliaires grands formats facilitent les activités de la vie journalière.

- Miroirs grossissants (maquillage, etc.)
- Téléphone à grosses touches
- Loupes grossissantes

5. La complémentarité sensorielle

Recourir à d'autres sens aide à vérifier et compléter la perception visuelle.

- Aménagements visuo-tactiles
- Synthèses vocales ou audiodescription
- DéTECTEUR de couleur
- Lignes de guidages

6. L'organisation

Une organisation structurée apporte repère et confort dans le fonctionnement quotidien de la personne et de son entourage.

- Étiquettes
- Respect par l'entourage de l'organisation mise en place
- Signalisation des travaux publics

Les petits guides de la basse vision

Les petits guides de la basse vision ont été conçus pour améliorer le quotidien des personnes en déficit visuel. On y trouve les bonnes pratiques afin de rendre les espaces public et privé accessibles et sécurisés.

- **Les 6 principes d'accessibilité**
- **La charte graphique**
- **La vie quotidienne**
- **La ville**
- **Le lieu de vie**

www.ophtalmique.ch

Nous contacter

Service social et réadaptation basse vision
Avenue de France 15 • CP 5143 • 1002 Lausanne
rea.bassevision@fa2.ch
T +41 21 626 86 53